

PROFESSION DE FOI
ÉLECTIONS ORDINALES 3 et 4 décembre 2024 – BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE
Isabelle CLANET DIT LAMANIT et Fabien ARAKELIAN



Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous vous présentons notre candidature au Conseil de l'Ordre.

Dans quelques jours, nous achèverons un bâtonnat passionnant.

Un mandat de deux années (2023-2024), accompli en binôme pour la première fois dans notre barreau.

Un mandat sur tous les fronts, d'abord au cœur du réacteur : dans notre barreau, au service de chacun d'entre vous, dans notre juridiction, auprès des magistrats et de tous les partenaires du département.

Ensuite, auprès des instances nationales représentatives de la profession.

Enfin, à l'international, auprès de nos barreaux jumelés.

Notre candidature s'inscrit dans une volonté d'accompagnement.

Nous souhaitons mettre notre dynamisme au service de nos successeurs : de Marie-Pascale PIOT, bâtonnière élue, et également de tous ceux qui rejoindront le conseil de l'Ordre en 2025.

Notre motivation pour nous présenter à cette élection est donc triple :

- Transmettre la mémoire de nos actions et assurer la continuité, dans l'intérêt de notre barreau auquel nous sommes attachés ;
- Être des interlocuteurs privilégiés de chacun, grâce à la connaissance que nous avons de notre juridiction, nourrie de nos exercices respectifs et de notre fréquentation quotidienne des audiences civiles et pénales ;
- Rester des militants, au Syndicat des Avocats de France, à l'Observatoire International des Prisons, à la commission des groupements mineurs du CNB et continuer à porter des combats de notre profession, tout particulièrement le respect du secret professionnel de l'avocat et la défense de la défense.

Nous sollicitons donc votre confiance.

Isabelle CLANET DIT LAMANIT et Fabien ARAKELIAN

Isabelle CLANET DIT LAMANIT :

Prestation de serment 1997
Secrétaire de la Conférence 1999
Ancienne collaboratrice de l'Ordre
Présidente de l'Union des Jeunes Avocats 2007-2008)
Membre du Conseil de l'Ordre de 2011 à 2016 puis de 2019 à 2022
Bâtonnière 2023-2024
Associée du cabinet Acte V Avocats (5 associés et 3 collaboratrices)
Droit des enfants, droit de la famille et droit pénal

Fabien ARAKELIAN :

Prestation de serment 2001
Ancien collaborateur de l'Ordre.
Inscrit sur la liste des Conseils à la Cour Pénale Internationale
Membre du Conseil de l'Ordre de 2017 à 2022
Membre du bureau de la conférence des Bâtonniers 2024-2026
Vice-bâtonnier 2023-2024
Associé de la SCP ARAKELIAN-MARTINI (2 associés et 2 collaboratrices)
Droit pénal et droit pénal des affaires